EURODOM

*L’Europe et les Départements français d’Outre-mer*

InfoRup

**Semaine du 26 octobre au 30 octobre 2015**

**QUESTION PARLEMENTAIRE ET REPONSE DE LA COMMISSION SUR LA PROTECTION DES RUP FACE AUX MENACES PHYTOSANITAIRES EN PROVENANCE DES PAYS TIERS :** Le 7 juillet 2015, l’eurodéputé Gabriel MATO (PPE/Espagne) avait interrogé la Commission sur les mesures prises dans le domaine phytosanitaire pour assurer la protection des RUP face aux dangers du soutien de l’UE aux productions des pays tiers. En effet, l'Union européenne soutient les pays tiers, en particulier situés à proximité des RUP, en les aidant à se mettre en conformité avec les normes sanitaires et phytosanitaires européennes. Le 20 octobre dernier, le Commissaire européenne à la santé et à la sécurité alimentaire, Vytenis ANDRIUKAITIS, a apporté des éléments de réponse à ces questions. Dans un premier temps, le Commissaire a rappelé que la protection phytosanitaire des RUP relève de la compétence des États membres concernés (France, Espagne et Portugal). Dans un second temps, il a précisé qu’en ce qui concerne le soutien financier de l'UE, la Commission peut cofinancer des programmes de mesures phytosanitaires et d'enquêtes dans les RUP. Dans ce cadre, la Commission a d’ailleurs octroyé 205 500 € à la France, à l’Espagne et aux Portugal, ces deux derniers n’ayant quant à eux formulé aucune demande de co-financement. La Commission, en collaboration avec les États membres, suit, selon le Commissaire, les risques phytosanitaires émanant des pays tiers et, le cas échéant, prend les mesures appropriées pour limiter l'entrée des organismes nuisibles sur le territoire de l'Union. Différentes assistances techniques sanitaires et phytosanitaires sont offertes aux pays tiers. En 2014, l'UE a octroyé environ 152 millions d’euros à ces Etats, via des programmes sanitaires et phytosanitaires.

**PUBLICATION D’UNE ÉTUDE SUR LA PÊCHE À LA RÉUNION :** Dans le cadre du déplacement des eurodéputés à La Réunion la semaine prochaine, la Direction Générale des Politiques Internes du Parlement européen a rendu publique une étude sur « *la Pêche à La Réunion* ». Cette étude reprend en partie, celle déjà publiée au mois de juin dernier sur « *les pêcheries pélagiques et l'industrie de la conserve dans les RUP* ». L’étude sur La Réunion se compose d’une présentation générale des caractéristiques de l’île de La Réunion, de Mayotte et des Seychelles et il est ensuite détaillé les mesures stratégiques de soutien à la filière pêche. Ces mesures se déclinent sous trois aspects. Tout d’abord, il est précisé que les mesures de soutien aux interventions sur le marché du thon sont règlementées par le Règlement (UE) n° 1379/2013 portant organisation commune des marchés dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture. Celui-ci remplace le précédent dispositif en vigueur depuis 2000. Ensuite, il est détaillé que le soutien de l'UE à l'investissement en faveur du développement économique est rendu possible depuis 1992. Néanmoins depuis 2009, la construction de nouveaux navires n'est plus couverte par les financements de l'UE. D’où la nécessité de la mission parlementaire et d’un éventuel Rapport d’initiative sur ce sujet. Enfin, la mise en œuvre du régime de compensation pour les RUP se traduit par le Règlement (CE) n° 791/2007, or sur ce point le FEAMP vient justement remplacer cette législation. Par ailleurs, l’étude met l’accent sur l’importance de l'accès aux matières premières importées pour les pêcheries réunionnaises. Il est expliqué que les flottes thonières des RUP ne sont pas en mesure de satisfaire pleinement aux besoins de leurs établissements de transformation. La distribution géographique des captures ne permet pas de couvrir directement la capacité de transformation, d’où la nécessité de recourir à l’importation. Là aussi, ce point sera à l’étude lors de la mission parlementaire, puisqu’il est prévu une sensibilisation des députés sur le sujet du poisson importé.

**MOBILISATION DE PLUS D’UN MILLIARD D’EUROS POUR LES PETITES ENTREPRISES EUROPÉENNES :** Depuis le début de l’année, des accords d’investissement de plus d’un milliard d’euros ont été signés entre le Fonds européen d’investissement (FEI) et les fonds d’actions à travers l’Europe. Ce milliard d’euros vise à apporter des [financements sur fonds propres aux entreprises](http://www.eif.org/what_we_do/equity/index.htm). Vingt-huit opérations bénéficient, d’ores et déjà, du soutien du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), bras financier du [Plan JUNCKER](http://ec.europa.eu/priorities/jobs-growth-investment/plan/index_fr.htm) (Plan d’investissement pour l’Europe). Les nouveaux accords permettent aux gestionnaires de fonds d’investir dans de jeunes entreprises, des PME et des entreprises de capitalisation moyenne prometteuses, en leur accordant rapidement du capital de démarrage et du capital de croissance. En mobilisant d’autres investisseurs, y compris des fonds du secteur privé, les investissements devraient atteindre une valeur totale de plus de 12 milliards d’euros. De nombreuses entreprises devraient pouvoir bénéficier durant les prochains mois d’un soutien financier au titre du FEIS. Les ressources, dans le cadre du volet «PME» du Fonds européen pour les investissements stratégiques, ont été déployées à la suite d’une augmentation importante du mandat de la Banque Européenne d’Investissement concernant le capital-risque utilisé pour les financements sur fonds propres et géré par le FEI. Le Plan JUNCKER, qui vise à fournir les instruments financiers que le marché actuel ne propose pas, peut également être mobilisé par les PME des RUP dans la mesure où elles souffrent d’un manque de financements sur fonds propres souvent significatif.

**PUBLICATION D’UNE ETUDE PAR LA DIRECTION GENERALE DES POLITIQUES INTERNES DU PARLEMENT EUROPEEN SUR L’AGRICULTURE DES AÇORES :** Ce document a été publié en septembre 2015 à la demande de la commission de l’agriculture et du développement rural du Parlement européen, en vue de la visite de sa délégation aux Açores prévue pour novembre 2015. L’étude commence par présenter la situation démographique, économique, politique et agricole des îles avant d’établir un bilan des programmes de développement rural et de soutien à l’agriculture existants. En effet, ces îles portugaises en tant que RUP bénéficient dans le cadre du POSEI d’un régime spécifique d’approvisionnement ainsi que de mesures spécifiques en faveur de produits agricoles locaux. Concernant les filières de productions, le rapport souligne l’importance stratégique de la filière laitière des Açores, importance liée au cheptel de vaches laitières (89 000 vaches) et l’importance des exportations de lait et de produits laitiers de cette région vers le Portugal continental. En outre, le rapport souligne la part importante du secteur primaire dans l’économie des Açores par rapport au reste de l’économie portugaise. Ainsi, le secteur agricole représente 9.3% de la valeur ajoutée brute et 11.6% des emplois dans les Açores, contre respectivement 2.2% et 8.6% pour le Portugal continental. Cette étude est accessible sur le lien suivant : [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/567667/IPOL\_STU(2015)567667\_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2015/567667/IPOL_STU%282015%29567667_FR.pdf)

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COMMISSION SUR LES RÉSULTATS DU 11ÈME ROUND DE NÉGOCIATIONS SUR LE TTIP :** Le 11ème round de négociations sur le TTIP s’est déroulé à Miami du 19 au 23 octobre 2015. Selon un communiqué de presse publié par la Commission, des progrès substantiels ont été obtenus en matière d’accès aux marchés pour les entreprises européennes et américaines. Les parties ont en effet échangé leur deuxième échange d’offre ce qui a permis aux négociateurs européens et américains d’aboutir à un projet couvrant un grand nombre de lignes tarifaires en nombre comparable des deux côtés de la table des négociations. Ignacio GARCIA BERCERO, négociateur en chef pour l’UE, s’en félicite et souligne que c’est une étape importante du processus de négociation, car l’objectif final est d’éliminer la plus part des barrières tarifaires. Des propositions sur les règles d’origine ont également été faites et la question de la coopération en matière réglementaire a fait l’objet d’importantes discussions. Comme le prévoit la nouvelle stratégie commerciale de l’UE présentée la semaine dernière par la Commissaire MALMSTRÖM, les négociateurs de l’UE ont insisté sur le fait qu’une coopération réglementaire ne sera possible que dans la mesure où le niveau de protection des consommateurs actuellement assuré au sein de l’UE ne sera pas diminué du fait de l’accord. Les règles en matière d’accès à l’énergie, de concurrence et de facilitation au commerce ont également été abordées au cours de la semaine. Enfin, afin de respecter sa nouvelle politique de transparence, la Commission publiera un rapport détaillé de ce 11ème de négociation au début du mois de novembre.

**LES MINISTRES DE L’UE ONT DISCUTÉ DE L’AVENIR DES RELATIONS UE – ACP LORS DU CONSEIL « AFFAIRES ÉTRANGÈRES » DU 26 OCTOBRE**: Lors de la réunion du Conseil « affaires étrangères » du 26 octobre dernier, les ministres de l’UE ont procédé à un premier échange de vues sur l’avenir des relations entre l’UE et les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique). En effet, les accords de Cotonou qui régissent actuellement ces relations expireront en 2020 et le Conseil ainsi que la Commission commencent à s’interroger sur la forme et le contenu de ce partenariat après cette date. Tous les ministres ont reconnu que le partenariat devra davantage prendre en compte les défis de la migration et de la sécurité et qu’il devra également se construire en relation avec le programme universel pour le développement à l’horizon 2030 de l’ONU. Le Conseil projette de continuer les débats lors des prochaines réunions avec les pays ACP et sur la base de la consultation publique lancée début octobre et ouverte jusqu’au 22 décembre 2015 (inforup du 9 octobre 2015) : <http://ec.europa.eu/europeaid/public-consultation-eu-acp-new-partnership_en>

**REPRISE DES TRILOGUES SUR LA REVISION DU REGIME D’AIDE A LA DISTRIBUTION DE FRUITS, LEGUMES ET DE LAIT DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :** Comme précisé dans l’inforup de la semaine dernière, les trilogues sur la révision du régime de distribution des fruits et légumes dans les établissements scolaires avaient repris le 20 octobre dernier mais avaient été écourtés, faute d’accord entre le Parlement et le Conseil sur la base juridique applicable. Cette semaine, les trilogues ont finalement repris. La priorité accordée aux produits européens, y compris à la banane des RUP, a été réaffirmée par les trois institutions. La banane « fair trade » importée pourra être utilisée dans le cadre de ce programme à la seule condition qu’il n’y ait plus de banane européenne disponible.

**CONFÉRENCE SUR « DES POLITIQUES INTELLIGENTES POUR DES ÎLES INTELLIGENTES » :** Après l’adoption de son avis d’initiative en mars dernier sur les îles intelligentes, le Comité économique et social européen a décidé de lancer une conférence, vendredi 6 novembre sur l’île de Krk (Croatie), sur le thème des politiques intelligentes pour des îles intelligentes, organisée en coopération avec le réseau INSULEUR et avec l’aide de la commission des îles de la Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe (CRPM) et de la Fédération des petites îles européennes. La conférence explorera l'idée selon laquelle les îles présentent des caractéristiques uniques qui sont à l'origine de difficultés spécifiques, mais qui peuvent souvent être transformées en atouts, pour peu que des politiques de développement intelligentes et durables soient mises en œuvre. A la lecture du programme, il ne semble pas que les problématiques des RUP seront abordées lors de cette conférence.

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 02 AU 06 NOVEMBRE 2015**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **PARLEMENT EUROPEEN** | **COMMISSION EUROPEENNE** | **CONSEIL DE L’UE** | **MINISTÈRES FRANÇAIS** |
| **Lundi****02/11** | Mission parlementaire de la commission PECH du Parlement à La Réunion  |  |  |  |
| **Mardi****03/1** | Mission parlementaire de la commission PECH du Parlement à La Réunion |  |  |  |
| **Mercredi****04/11** | Mission parlementaire de la commission PECH du Parlement à La Réunion |  |  |  |
| **Jeudi****05/06** |  | [Journée d’information sur le programme de travail Horizon 2020 pour 2016-2017 « Des transports intelligents, verts et intégrés »](http://europa.eu/newsroom/calendar/events/2015/11/05_smart_green_integrated_transport_fr.htm) |  |  |
| **Vendredi****06/11** |  | Conférence sur « des politiques intelligentes pour des îles intelligentes » à Krk en Croatie |  |  |
|  |  |  |  |  |